

FICHE DE POSTE

GYNECOLOGUE - AGENCE DE SANTE WALLIS ET FUTUNA

OFFRE DE SOINS SUR WALLIS ET FUTUNA

La loi du 29 juillet 1961 conférait aux îles Wallis et Futuna le statut de Territoire d'Outre mer. Depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, elles forment une collectivité d'outre-mer.

Les îles de Wallis et Futuna, sont peu peuplées, 11562 habitants au dernier recensement de juillet 20218. C'est le territoire français l eplus éloigné de la Métropole (22000 km), à 2100 kl de Nouméa et à 2800 km de la Polynésie Française (Tahiti). Il est entouré par les archipels des Tonga, des Samoa (respectivement à 400 km et 370 km de Wallis) et des Fidji (à 280 km de Futuna).

Son isolement et l'éloignement de la Métropole ont conduit à mettre en place un système de santé spécifique reposant exclusivement sur une Agence de Santé créée par l'ordonnance 2000-29 du 13 janvier 2000 et dotée du statut d'établissement public national à caractère administratif (EPNA).

Au-delà d'une offre de soins hospitalières, l'Agence de Santé est chargée de l'élaboration du programme de santé du territoire couvrant un champ très large de services de santé allant de la prévention primaire en passant par les soins de proximité, la délivrance de médicaments, la coordination et le financement des soins hors territoire, l'accompagnement de fin de vie.

L'Agence de Santé est placée sous la triple tutelle du Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer, du Ministère de la Santé, et du Ministère des Finances, réunis au sein d'un conseil de tutelle. Dotée de l'autonomie administrative et financière, elle est gérée par un conseil d'administration, composé de 19 membres et présidé par le Préfet du Territoire.

Il faut souligner que le Territoire ne dispose pas de système de sécurité sociale et que les soins sont "gratuits" pour les résidents, pris en charge à 100% par l'Etat.

L'Agence de Santé de Wallis et Futuna emploie environ 320 personnes dont 23 médecins : 2 anesthésistes, 1 gynécologue-obstétricien, 1 radiologue, 1 chirurgien général, 1 biologiste, 1 pharmacien, 2 médecins internistes, 4 urgentistes (3 à Wallis et 1 à Futuna), 7 médecins généralistes, 3 dentistes.

Plusieurs spécialistes y viennent en mission tout au long de l'année. L'offre de soins s'articule selon 4 niveaux :

- Ce qui peut se faire localement avec les équipes médicales et paramédicales présentes en permanence sur Futuna

FICHE DE POSTE

GYNECOLOGUE - AGENCE DE SANTE WALLIS ET FUTUNA

- Ce qui peut se faire localement avec les équipes médicales et paramédicales présentes en permanence sur Wallis.
- Ce qui peut se faire localement grâce à des spécialistes présents à l'occasion des missions.
- Ce qui ne peut être traité localement en raison de l'absence de spécialités et qui demande une orientation vers l'extérieur (évacuations sanitaires). Ces dernières ont lieu majoritairement vers la Nouvelle Calédonie et dans une moindre mesure vers l'Australie ou la Métropole.

MOYENS

Le service de gynécologie-obstétrique dispose de :

- 11 lits (7 chambres)
- 2 salles d'accouchement avec 1 monitoring par salle, 1 appareil d'échographie mobile, moyens d'extractions (spatule, ventouse, forceps)
- 1 salle de réanimation néonatale
- 1 bloc opératoire commun avec 2 salles opératoires : 2 matinées/semaine sont dédiées à la gynécologie obstétrique hors urgence, avec une colonne de coelioscopie, boîte de laparotomie, de voie basse, 2 hystérosopes opératoires avec résecteur bipolaire de 9 mm
- 1 salle de consultation pour la sage-femme et 1 salle de consultation pour le gynécologue obstétricien avec une salle d'échographie commune (voulu son E8)

MISSIONS GENERALES

Le poste de gynécologue-obstétricien est basé à Wallis, à l'hôpital de Sia.

Le poste est proposé à un gynécologue - obstétricien (DES de gynécologie-obstétrique). Il doit disposer en outre de compétences très polyvalentes en :

- Obstétrique
- Gynécologie médicale et chirurgicale
- échographie
- coelioscopie interventionnelle
- avec notions de réanimation néonatale (il n'y a pas de pédiatre en permanence sur l'île).

Le gynécologue-obstétricien exerce sous couvert du secret professionnel, dans le respect de la déontologie et l'éthique médicale. Il respecte des textes, lois, chartes et règlements régissant l'activité de l'Agence de Santé. Il se doit d'actualiser ses connaissances face à la vitesse d'évolution des technologies, des sciences et des thérapeutiques. Il se doit de travailler selon les recommandations des sociétés savantes nationales et internationales.

FICHE DE POSTE

GYNECOLOGUE - AGENCE DE SANTE WALLIS ET FUTUNA

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Le gynécologue-obstétricien participe à l'organisation du service de gynécologie - obstétrique. Il exerce au sein d'une maternité d niveau 1 (+150 accouchements par an). Il est contraint aux modalités d'une astreinte permanente en dehors de ses activités de jour. Il assure diverses tâches, en collaboration avec les équipes soignantes présentes et les confrères hospitaliers.

Exemple d'une semaine type :

- Tous les jours à 8h : visite dans le service d'hospitalisation et au bloc obstétrical
- Tous les soirs : visite dans le service d'hospitalisation et au bloc obstétrical
- Lundi toute la journée : consultation obstétricale en concertation avec la sage-femme échographiste
- Mardi et jeudi matin : matinée consacrée au bloc opératoire
- Mardi après-midi : consultation gynécologique
- Jeudi après-midi : de 14 à 15h commission des évasans. Après 15h : temps administratif
- Les mercredis et les vendredis toute la journée : consultations

Le gynécologue - obstétricien peut participer aux instances médico-administratives de l'établissement, dans la mesure où ses activités propres le lui permettent :

- Participation à la commission médicale d'Agence, à son bureau et aux différentes sous commissions : CLUD, CLIN, COPS, COMEDIMS, CLAN, hémovigilance, conseil de bloc, commission d'équipement,
- Participation au plan qualité de l'établissement, à l'élaboration et au suivi des procédures, aux comptes rendus des missions afin d'améliorer l'organisation,
- Participation aux formations médicales.

COMPETENCES ATTENDUES ET SOUHAITEES

- Tout médecin exerçant sur les îles Wallis et Futuna doit avoir des qualités d'adaptation pour pouvoir travailler dans un environnement isolé, avec un plateau technique restreint et des possibilités d'Evasan rendus compliqués par l'éloignement et parfois les conditions météorologiques.
- Aptitude à la supervision des équipes, à la communication et au management
- Sens de l'écoute, qualité d'empathie notamment avec les publics accueillis et en vue de rechercher le consentement des patientes prises en charge ainsi que dans une optique d'éducation thérapeutique..

FICHE DE POSTE

GYNECOLOGUE - AGENCE DE SANTE WALLIS ET FUTUNA

- Qualités relationnelles afin de communiquer aussi bien avec les équipes médicales qu'avec l'administration ou les acteurs de l'offre de soins territoriale.
- Disponibilité pour communiquer avec les malades et leur famille
- Respect de l'autorité, et des obligations de la fonction publique hospitalière
- Capacité à prendre des décisions à se positionner vis à vis d'une analyse pertinente des données sur le terrain.
- Sens de la réactivité et de l'adaptation aux différents publics accueillis et à l'ensemble des situations.

CONTACTS



Veillez adresser votre candidature à l'adresse suivante : cv.pm@adswf.fr

